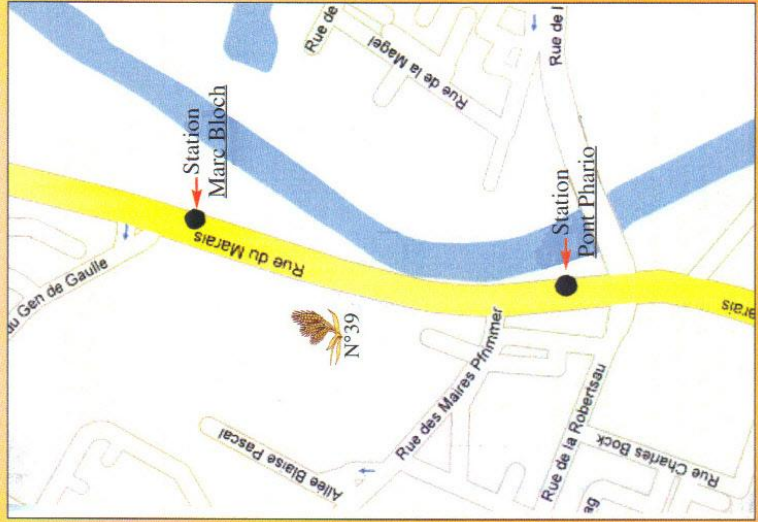




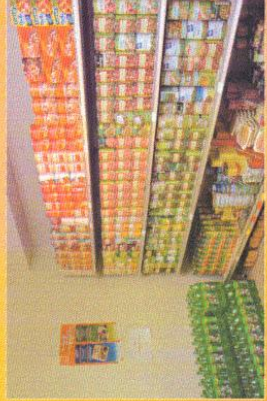
L'épicerie sociale est accessible par les transports en commun : bus et tram.

Prendre le tram B direction HOENHEIM GARE et sortir à la station "Lycée Marc Bloch".



La structure est fermée le vendredi après-midi et le samedi toute la journée.

Les inscriptions sont faites uniquement sur rendez-vous.



ASSOCIATION LES EPIS

Epicerie Sociale Intercommunale
SCHILTIGHEIM-BISCHHEIM-HOENHEIM

39, rue du Marais
67800 BISCHHEIM



Tél./Fax : 03 88 33 41 31
Courriel : les-epis@wanadoo.fr



L'Epicerie Sociale

Cette structure permet d'apporter aux personnes en difficulté :

- une aide temporaire par la mise à disposition de produits alimentaires et d'hygiène de première nécessité moyennant une participation financière de 10% de la valeur des marchandises. Le montant des emplettes est déterminé en fonction du nombre de personnes composant la famille.
- un soutien pédagogique individuel ou collectif apporté par le biais de conseils adaptés.

Elle s'adresse aux personnes en difficulté financière orientées par les Centres Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.) :

- qui résident sur les communes de Bischheim, Hoenheim et Schiltigheim,
- qui acceptent par le biais d'un contrat d'atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés avec leur travailleur social référent et la Conseillère en Economie Sociale Familiale de l'Epicerie Sociale.

La durée de l'aide servie est fonction de la situation du bénéficiaire.

Deux outils

- L'aide alimentaire :

L'économie réalisée sur le budget alimentaire doit permettre de faire face aux difficultés financières : règlement d'une facture, d'une dette en instance, ou d'anticiper une dépense.

- Les ateliers pédagogiques :

C'est une action collective animée par un travailleur social et/ou un bénévole, un professionnel, pour et avec les bénéficiaires autour d'un thème.

LES THÈMES ABORDÉS

- **l'alimentation**
- **hygiène, santé**
- **consommation**
- **gestion du budget**
- **les économies d'énergie**
- **droit du travail**
- **etc...**

Une participation mensuelle
aux ateliers est obligatoire

Un lieu de vie

- un accueil
- une écoute
- un accompagnement
- des échanges de savoir-faire
- des informations
- des animations
- de la convivialité...

